

Informations Complémentaires sur l'emploi :  
**Maître de conférences - Section CNU : 74**  
74 MCF 0421 - Références Galaxie : 4250

Composante : **Faculté des sports et de l'éducation physique (STAPS de Liévin)**  
Laboratoire : **URePSSS (équipe 3, SHERPAS)**

Profil : **Psychologie, STAPS**

**Job profile** : The candidate, specialized in sport psychology, will be able to develop the theme of physical activities and well-being regulation. It will be expected to work in priority on categories of so-called "vulnerable" and "privileged" subjects, and to develop and obtain funded scientific projects.

**Enseignement** : **Faculté des sports et de l'éducation physique (STAPS de Liévin)**

Département d'enseignement : STAPS

Lieu(x) d'exercice : Liévin

Profil pédagogique :

Investi dans les enseignements en psychologie (CM, TD) de la Licence STAPS jusqu'aux Master (PRS et MEEF), le candidat devra se montrer polyvalent au niveau des enseignements pour couvrir les thématiques de ces différentes formations. Il devra faire preuve de compétences dans le domaine administratif (gestion d'une promotion de Licence, d'un diplôme). Des compétences dans l'encadrement d'une APSA (théorie et pratique, aspects didactiques) seront demandées sur les trois années de Licence ainsi que pour la préparation des étudiants au CAPEPS (oral 1 et oral 2). Ce dernier volet demandera une connaissance du champ de l'éducation physique et sportive.

Nom directeur : Isabelle CABY

Téléphone directeur : 03 21 45 85 10

Courriel directeur : isabelle.caby@univ-artois.fr

**Recherche** : **URePSSS (Axe 3 SHERPAS)**

Lieu(x) d'exercice : Faculté des sciences du sport et de l'EP

Profil scientifique :

Le candidat, spécialisé en psychologie du sport, devra être capable de développer la thématique de la régulation du bien-être par les activités physiques. On attendra par ailleurs qu'il travaille en priorité auprès de catégories de sujets dits « vulnérables » et « privilégiés ». La capacité à monter, et à obtenir, des projets scientifiques financés sera très appréciée.

Nom directeur labo : Williams NUYTENS

Téléphone du directeur labo : 0321458510

Courriel du directeur labo : williams.nuytens@univ-artois.fr

URL labo :  
<http://sherpas.univ-artois.fr/>

Descriptif labo :

Créé en 2002, l'atelier SHERPAS (équipe 3 de l'URePSSS) est un laboratoire pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales qui travaille, entre autres, les phénomènes de régulation des comportements et de lien social (contextes scolaire et fédéral). Il est composé d'une technicienne, de quatorze enseignants-chercheurs en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, d'une dizaine de doctorants. Privilégiant une démarche empirique, l'équipe se distingue par le souci permanent d'être au plus près de ses terrains et par sa sensibilité aux demandes sociales. Dans le prolongement d'enquêtes précédentes en grande partie contractualisées, nous poursuivons le traitement des questions de régulation(s) pour les cibler prochainement autour des populations privilégiées et vulnérables.

Fiche AERES labo :

<https://www.aeres-evaluation.fr/content/download/22399/342332/file/E2015-EV-0593560Z-S2PUR150008147-005864-RD.pdf>

**Autres compétences souhaitées** : Montage de projet scientifique financé, vulgarisations scientifiques.

**Mots clés** : psychologie, sport, STAPS, bien-être relationnel, bien-être par les activités physiques adaptées,

**Research fields EURAXESS** : *Psychologie, behavioural sciences, Teaching methods*

## Procédure de candidature

1) Le candidat doit procéder à l'enregistrement de son dossier sur le site du ministère chargé de l'enseignement supérieur via l'application GALAXIE disponible **du jeudi 23 février 2017** à 10 heures (heure de Paris) jusqu'au **jeudi 30 mars 2017 à 16 heures** (heure de Paris) en veillant à indiquer une **adresse électronique valide**.

Le candidat réceptionne un courriel indiquant la procédure à suivre pour déposer les pièces de son dossier sur l'application de l'Université d'Artois « ESUP DematEC » (<https://esup-dematec.univ-artois.fr/>). L'envoi de ce courriel se fait, en règle générale, dans la journée qui suit l'inscription dans Galaxie, et le lundi matin pour les inscriptions du week-end.

**ATTENTION** : Nous rencontrons des problèmes avec les adresses mel live, hotmail et outlook. Dans la mesure du possible, merci de ne pas utiliser ces adresses mel dans Galaxie.

**En cas de non réception dans ces délais, le candidat doit nous contacter par téléphone au 03 21 60 38 69.**

2) Aucun dossier sur support papier ne sera accepté.

Le dossier est à adresser **uniquement** sous forme numérique, de préférence au format PDF, dans le bon sens de lecture, et devra comporter toutes les pièces exigées par la réglementation en vigueur (la **déclaration de candidature** doit obligatoirement nous parvenir **datée et signée**).

Il devra être déposé sur l'application « ESUP DematEC » au plus tard le **jeudi 30 mars 2017 à 23h59** (heure de Paris).

Les pièces à fournir pour la candidature à un poste d'enseignant-chercheur (professeur des universités et maître de conférences) sont recensées dans les arrêtés du 13 février 2015 (version consolidée au 13 janvier 2017) :

Arrêté du 13 février 2015 relatif aux professeurs des universités

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030337305&fastPos=1&fastReqId=1498688349&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Arrêté du 13 février 2015 relatif aux maîtres de conférences

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030337354&fastPos=1&fastReqId=1358245093&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Les candidats dispensés de l'inscription sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences (candidats exerçant actuellement une fonction d'un niveau équivalent à celle d'un enseignant-chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France), sont tenus de fournir tous les documents permettant d'établir le contenu, le niveau et la durée des fonctions exercées dans leur établissement d'origine délivrés et authentifiés par les autorités compétentes dans le pays d'origine.

**Il vous est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour vous inscrire sur Galaxie et pour déposer votre dossier sur l'application « ESUP DematEC ».**

<p style="text-align: center;"><b>Tout dossier ou document déposé hors délai</b> <b>Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée</b> <b>SERA DÉCLARÉ IRRECEVABLE</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------